SIINO François, « Sciences sociales, révolutions, conflits... Une discussion autour des travaux de Candice Raymond et Vincent Romani à l’Ifpo de Beyrouth », *Carnets de L’Iremam (24/09/2014).*

<https://iremam.hypotheses.org/5315>

***Sciences sociales, révolutions, conflits…***

***Une discussion autour des travaux de Candice Raymond et Vincent Romani***

***à l’Ifpo de Beyrouth***

Les bouleversements intervenus depuis 2010 dans certains pays arabes n’ont pas eu seulement des conséquences politiques sur les scènes nationales et internationales. Ils ont également eu de fortes répercussions dans le champ intellectuel, et plus précisément chez tous les spécialistes des sciences sociales qui s’intéressent à ces pays depuis plusieurs décennies. Comme pour tout événement aussi massif et inattendu, il en a résulté dans un premier temps une « rupture d’intelligibilité »[[1]](#footnote-1) (un temps remplie pour les besoins médiatiques par la parole empressée d’experts plus ou moins auto-proclamés), mais aussi la possibilité pour toutes les disciplines de réajuster leurs grilles de lectures, de construire de nouvelles interprétations, de dégager de nouvelles pistes de recherche…

Ce besoin de réflexivité, de réexamen des cadres théoriques tout autant que de prise en compte des chamboulements du terrain a été particulièrement sensible chez les jeunes chercheurs en cours de doctorat. Lorsque l’on est engagé dans une recherche à la fois déterminante pour une future carrière et inscrite dans une temporalité contrainte (les 3 ans de la thèse), tout bouleversement majeur de la société sur laquelle on travaille pose un véritable problème. Ne plus rien voir d’autre que l’événement en cours, c’est risquer de perdre l’objet de sa recherche et donc de la rallonger indéfiniment. N’y accorder à l’inverse qu’une attention a minima, c’est risquer de présenter des analyses perçues (même à tort) comme obsolètes à peine terminées. C’est aussi le risque très concret de la fermeture du terrain, de l’impossible accès aux acteurs, aux lieux, aux archives, à un moment où le jeune chercheur est en train de réaliser l’« accumulation primitive » sur laquelle va se construire son capital scientifique. Il n’est donc pas surprenant que l’un des ateliers organisés par des doctorants lors du 12ème Congrès de l’Association française de science politique (juillet 2013) ait porté sur « Faire face au bouleversement soudain du terrain de l’enquête. A l’épreuve du “Printemps arabe” »[[2]](#footnote-2).

Mais les jeunes chercheurs qui travaillent sur le « très contemporain » - et notamment en science politique - ne sont pas les seuls à percevoir les profondes interrogations nées de processus caractérisés par leur globalité sociale. Les historiens, y compris spécialistes de périodes relativement anciennes, ne peuvent éviter de s’interroger et d’être interrogés par des révolutions qui s’accompagnent « d’intenses relectures et réécritures du passé, un passé qui peut être heurté ou se formaliser dans des revendications concurrentes et conflictuelles »[[3]](#footnote-3). Plus largement, aucun champ de l’activité sociale, qu’il relève de disciplines aussi diverses que l’anthropologie, de la linguistique, la géographie, l’économie, l’islamologie, le droit… n’a pu manquer d’être affecté par les révolutions et ce, au-delà même des pays directement concernés[[4]](#footnote-4).

Cette réflexion doit évidemment être resituée dans un cadre plus large, celui de la question des sciences sociales confrontées aux situations de violence, de bouleversements et de conflits. Ces questionnements ne sont pas neufs, ni propres au monde arabe[[5]](#footnote-5). Mais l’évolution de la situation en Syrie (ainsi qu’en Libye et au Yémen) depuis 2011 montre de façon dramatique l’extrême difficulté à prévoir la rapidité avec laquelle des terrains d’enquête peuvent devenir inaccessibles dans cette région, auxquels s’ajoutent tous ceux qui ne le sont que difficilement et en fonction des aléas d’une violence militaire et sécuritaire toujours latente (Égypte, territoires palestiniens).

Comment les chercheurs en sciences sociales et les institutions dans lesquelles ils opèrent et, plus largement, les communautés scientifiques, leurs supports institutionnels et leurs environnements intellectuels, sont-ils affectés par de tels contextes de conflit ? Dans quelle mesure le conflit peut-il influer sur la construction des objets, les agendas et les procédures même de la recherche ? C’est sur ce thème que l’IFPO a récemment lancé un séminaire intitulé « Conflits de savoirs, savoirs en conflits. Production et usages sociaux des sciences humaines et sociales au Proche-Orient ». Invité à Beyrouth pour discuter les travaux de Candice Raymond (Ifpo, Beyrouth) et de Vincent Romani (UQAM, Montréal), je voulais livrer ici quelques unes des réflexions inspirées par la lecture parallèle de leurs travaux respectifs et pour partie livrées par oral lors de cette séance[[6]](#footnote-6).

*Travailler sur / travailler dans des sociétés en conflit*

Candice Raymond a soutenu en 2013 une thèse intitulée « Réécrire l'histoire au Liban. Une génération d'historiens face à la période ottomane, de la fin des années 1960 à nos jours »[[7]](#footnote-7). Son travail portait sur le mouvement de réécriture de l’histoire ottomane du Liban par une génération d’historiens à partir des années 1970, dans le contexte des oppositions idéologiques de l’époque et bien sûr celui de la guerre civile (1975-1990). L’idée étant de restituer des pratiques historiographiques libanaises contemporaines plutôt qu’une histoire « idéaliste » des idées ou une explication excessivement basée sur le politique. Vincent Romani s’était quant à lui intéressé, quelques années auparavant, aux sociologues et au politologues palestiniens dans une thèse intitulée « Sciences sociales et coercition : les *social scientists* des territoires palestiniens entre lutte nationale et indépendance scientifique »[[8]](#footnote-8). Il s’y interrogeait sur la genèse et le devenir de sciences sociales « autochtones » dans un contexte violence politique et militaire en partant du postulat d’une sensibilité et d’une « fragilité » particulière de ces sciences face au contexte politique (celui des territoires palestiniens occupés).

L’un des intérêts de la présentation conjointe de ces travaux est qu’elle permet de saisir dans un même temps deux dimensions auxquelles il n’est pas évident de réfléchir simultanément, à savoir la production de savoir dans les sociétés du Proche-Orient et sur ces sociétés, dans des contextes de conflit.

- Dans ces sociétés, parce que dans ces deux enquêtes, les acteurs privilégiés sont précisément des producteurs de savoirs (les historiens libanais dans un cas, les sociologues et politologues palestiniens dans l’autre), et c’est donc de la fabrication des sciences sociales dans ces sociétés et dans ces contextes marqués par le conflit qu’il est question.

- Sur ces sociétés, tout simplement parce que c’est en leur sein que s’inscrivent les terrains de ces deux recherches. C. Raymond et V. Romani ayant tous deux fait le choix d’une immersion de longue durée dans les sociétés étudiées, ils se sont trouvés confrontés à une réalité concrète, réalité qui déterminait – au moins en partie – les conditions de possibilité de leurs travaux.

En d’autres termes, tous deux tentent de répondre à la question : est-il possible de faire des sciences sociales dans une société en situation de conflit, comment, avec quelles incidences ? Question qui se pose en fait elle-même à un double niveau : est-ce que les chercheurs qui vivent dans ces sociétés (la recherche « autochtone ») peuvent faire des sciences sociales, comment et lesquelles ? Est-ce que le chercheur étranger, placé *volens nolens* en position d’observateur extérieur peut également mener à bien un travail de recherche sur des terrains marqués par le conflit ?

Le travail de Vincent Romani répond aux deux aspects de la question. Sur le premier, oui, dit-il, il est possible pour les universitaires palestiniens des territoires occupés de faire des SHS dans leur société, même si le poids de la coercition et du conflit confère à cet espace de production des caractéristique particulières, notamment le fait qu’il puise « son dynamisme et sa légitimité scientifique directement à l’international » ([2008b, §39](https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2008-3-page-487.htm#pa40)). Il en résulte une science sociale qui présente une configuration un peu particulière, partagée entre un élitisme de l’expertise (sur financements externes) et de plus en plus une dimension professionnalisée de « travail social » (le sociologue comme « thérapeute social »). Mais quelle que soit la façon dont les *social scientists* se représentent leur travail, ils se trouvent tous pris dans le cadre d’un paradigme nationaliste qui, plus que la coercition directe, impose ses limites au discours autorisé sur la société[[9]](#footnote-9).

Sur le deuxième aspect, c’est-à-dire la question plus générale de la position des sciences sociales par rapport aux situations de conflits et de leur pertinence en tant qu’outil de compréhension pour l’observateur extérieur, j’ouvrirais ici une parenthèse pour lister ce qui me semble trois types d’attitude possible :

- Un premier type d’attitude peut consister à considérer que les sciences sociales perdent leurs capacités explicatives lorsqu’elles sont confrontées à des situations de violence extrême. Dans de tels cas, les lois sociales « ordinaires » se trouveraient suspendues et remplacées par des fonctionnements chaotiques, inimaginables, dont on peut être tenté de penser qu’ils sont inexplicables, du moins en termes sociologiques ou anthropologiques. Dans les faits, une telle attitude ne semble pas être la plus répandue. Comme l’ont fait remarquer Stéphane Audoin-Rouzeau et Hélène Dumas à propos du génocide rwandais de 1994, le champ des sciences sociales a très rapidement inscrit cet objet particulièrement difficile à appréhender dans ses programmes de recherche, devançant même pour un temps l’investigation journalistique. Ils ne s’interrogent pas moins, face à des particularités particulièrement perturbantes comme la dimension intra-voisinage voire intra-familiale des massacres : « Pourquoi ne pas reconnaître que l’intelligibilité complète d’un tel phénomène reste pour l’instant hors de portée des sciences sociales ? » ([Audoin-Rouzeau & Dumas, 2014, §14](http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2014-2-page-3.htm#pa14)).

- Une autre attitude possible est de penser que les sciences sociales peuvent s’appliquer de façon pertinente aux situations de conflit, mais à condition de fonder une discipline à part entière, ou au moins un modèle particulier prenant en compte la spécificité de ces situations. Cette science sociale des situations de conflits se différencierait des sciences sociales « normales » par des grilles de lecture *ad hoc* (donc par une certaine dose d’exceptionnalité), mais elle aurait l’avantage de transcender les particularités locales, culturelles, etc. Qu’elle soit étiquetée « polémologie », « géostratégie » ou autre, elle pourrait donc aisément se déplacer d’un terrain conflictuel à un autre, y retrouvant peu ou prou des modes de fonctionnement comparables[[10]](#footnote-10). Selon Vincent Romani, la Palestine a particulièrement suscité des approches de ce genre, pour lesquelles la (les) violence(s) du conflit israélo-palestinien est l’objet d’intérêt privilégié, au détriment de processus sociaux qui ne seraient pas directement intégrés dans ce cadre. L’un des impacts théoriques de telles approches serait le « glissement […] fréquent du constat empirique d’un espace-temps violent, en crise extraordinaire, vers une grille de lecture qui ne pourrait être qu’extraordinaire, en décalque de son objet. La violence suspendrait presque le cours ordinaire des sciences sociales au profit de grilles de lecture qui seraient à inventer » ([Romani, 2007, §8](http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-1-page-27.htm)).

- Enfin, on peut considérer que les sciences sociales doivent conserver une ambition heuristique, quelles que soient les situations, en mobilisant des outils méthodologiques et conceptuels « normaux » et en les adaptant aux différents contextes. Consciemment ou non, une telle position prend en compte l’idée que la violence (physique, économique, symbolique…) est inhérente au fonctionnement social. Il n’y a pas de sociétés naturellement pacifiques de même qu’il n’existe pas de sociétés perpétuellement et en tous lieux conflictuelles. Le conflit est une question de degré et de contexte, et on peut considérer qu’il y a une sorte de continuité entre des situations où les conflits sont régulés et des moments où la violence devient elle-même la règle. Cette position ne dispense évidemment pas le chercheur de réfléchir à tout moment à la responsabilité qui est la sienne envers les personnes et les groupes auxquels il a affaire, l’enquête en contexte de conflit pouvant avoir des implications bien plus graves que celle menée en terrain pacifié.

Dans le cadre de ses recherches dans les territoires occupés, V. Romani a quant à lui essayé – non sans mal, comme il l’explique – d’échapper à la vision « polémologique » dans laquelle le conflit (et donc la relation Israël-Palestine) est « premier » pour s’intéresser à des processus sociaux propres à la société palestinienne et plus précisément à son système académique.

Par ailleurs, en tant qu’observateur plongé pendant plusieurs mois au cœur d’un terrain de conflit[[11]](#footnote-11), il rapporte comment le contexte même du conflit, vécu physiquement et psychiquement pendant plusieurs mois, dans la proximité avec les personnes enquêtées, avec un partage quotidien du risque, des émotions générées par la violence omniprésente, tout cela permet d’établir avec les acteurs des relations d’intercompréhension et de confiance, et donc d’avoir accès à des réalités à la fois plus banales, plus quotidiennes, mais aussi peut-être plus profondes. C’est ce choix de l’approche ethnographique, de l’immersion de longue durée sur le terrain qui, écrit-il, permet de « dépasser l’immédiateté de la violence et rechercher ce qui fait vivre et survivre les gens plutôt que ce qui les fait mourir et souffrir dans des contextes difficiles » ([Romani, 2007, §28](http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-1-page-27.htm#pa28)).

*Une « guerre de l’histoire » : avec quelles armes ?*

Dans son travail sur l’historiographie et les historiens libanais de la fin des années 1960 à nos jours, Candice Raymond semble également méfiante quant à l’idée d’un « exceptionnalité » socio-historique de la période de guerre. Loin de la considérer comme une parenthèses ouverte en 1975 et refermée en 1990, son travail plaide au contraire pour l’intégrer dans une chronologie générale du champ académique et intellectuel libanais. D’une part parce que le conflit n’a pas vraiment entrainé d’arrêt des activités intellectuelles. Au contraire même, écrit-elle, « les années de guerre à la fois se situent dans la continuité des dynamiques amorcées avant 1975 et représentent un moment fondateur d’autres dynamiques dont les effets se poursuivent bien au-delà de la cessation des hostilités » (Raymond, 2013, p.45). Non seulement les historiens libanais font de l’histoire pendant cette période traversée par un conflit long et violent, mais c’est précisément le moment où l’on voit apparaître une génération soucieuse de se démarquer de la précédente et qui conteste une façon de faire de l’histoire perçue à la fois comme littéraire et principalement adossée à une chronologie politique événementielle. Pour cette génération, il s’agit de « contester les discours historiques hérités, assimilés à autant de quasi-mythologies, en leur opposant une histoire présentée comme scientifique » (Raymond, 2013, p.707). C’est aussi le moment d’une professionnalisation du champ académique progressivement incarné par l’Université qui devient le lieu de production, de transmission et de certification du savoir historien, et donc de reproduction du groupe des historiens professionnels.

L’un des intérêts majeurs du travail de Candice Raymond est de remettre en cause un a priori rapide qui résumerait l’historiographie libanaise à son absence d’autonomie vis-à-vis du politique et du communautaire. Elle montre à l’inverse que « c’est précisément au moment où la confrontation de ces histoires particulières devient la plus aiguë et la plus mortifère que le mouvement de révision historiographique prend son essor, à partir de plusieurs ancrages dont la cartographie transcende les lignes de partage linguistiques, idéologiques et confessionnelles qui ont si durablement organisé le paysage intellectuel libanais » (p.24).

Il ne faudrait pas croire pour autant la guerre n’ait pas eu d’effet, du fait de l’existence d’un champ de la recherche historique fortement autonome qui aurait mis les historiens à l’abri des logiques politiques et confessionnelles. Les historiens libanais n’ont pas échappé à la guerre et C. Raymond parle d’ailleurs d’une « guerre de l’histoire » (p.471). Dans cette « guerre », les historiens mobilisent bel et bien des paradigmes nouveaux (celui de l’histoire sociale et économique des *Annales* notamment), des méthodes et des pratiques documentaires prétendant à la scientificité (la redécouverte et le recours aux archives locales[[12]](#footnote-12)), mais ce sont là autant de « ressources stratégiques » dans des luttes intellectuelles qui, si elles permettent la diffusion de nouvelles normes disciplinaires, ne garantissent pas forcément la rigueur scientifique à laquelle tous prétendent pourtant souscrire.

Mobilisant de façon extrêmement féconde les ressources de la sociologie du champ académique et de l’histoire sociale et politique du Liban, elle réussit ainsi à faire de façon nuancée la part des choses entre des logiques externes (les enjeux politico-communautaires) et internes (enjeux professionnels et disciplinaires) et à examiner leurs éventuelles interdépendances. C’est par exemple ce qu’elle fait de façon extrêmement convaincante en analysant la longue polémique opposant entre les années 1980 et 2000 deux historiens – Adel Ismail et Antoine Hokayem – autour de l’édition d’archives (les *Documents diplomatiques et consulaires relatifs à l’histoire du Liban*) ([Raymond, 2012](http://ateliers.revues.org/9042?lang=fr)).

*Quels conflits ? Quels systèmes scientifiques ?*

Dans le cas du travail de Candice Raymond, on peut se demander quelle place occupe la question de la « société conflictuelle » dans sa propre relation au terrain enquêté puisqu’elle ne l’aborde pas de façon directe[[13]](#footnote-13). Il y a à cela une très bonne raison dans la mesure où son enquête se déroule à la fin des années 2000, soit une quinzaine d’années après la fin officielle de la guerre et que les difficultés rencontrées relèvent pour une bonne partie du catalogue de l’adversité méthodologique ordinaire (en particulier en terrain étranger) : difficultés d’accès à certains fonds d’archives ou défaut d’archivage, absence de séries statistiques ad hoc, incertitudes sur le statut du discours des acteurs… Pourtant, dans le cas du Liban, on est tenté de se demander comment qualifier une société officiellement pacifiée, mais où les perceptions restent variables. Comme le remarque C. Raymond, « l’approfondissement de la crise politique libanaise, au cours des trois années postérieures à l’assassinat de Rafiq Hariri en 2005, puis de nouveau à partir de 2011, a eu pour effet notable d’engendrer un changement de perception par les acteurs de leur propre temporalité : certains historiens ayant vécu la guerre civile (en particulier parmi les chrétiens) considéraient désormais les années 1990-2005 comme une sorte de trêve au cours d’une guerre de plus de trente ans. Plutôt qu’un véritable après-guerre, cette période leur semblait désormais être un interlude, ce qui ne manquait pas d’affecter leur interprétation des dynamiques politiques et communautaires à l’œuvre sur le temps long » (p.75).

Ainsi, la perception que les acteurs ont de leur société (en paix ? en conflit ? en état de trêve fragile ?) devient un paramètre supplémentaire pour comprendre leurs représentations du continuum historique dans lequel ils s’inscrivent et la façon dont ces représentations peuvent influer sur leur interprétation (actuelle) du passé et de l’avenir.

Cette dernière remarque en entraîne une autre, beaucoup plus générale, quant à l’acception à donner au terme de conflit (ou de guerre, ou de violence), tant celle-ci est susceptible de faire varier les réponses à la question que pose ce séminaire sur les sciences sociales face au conflit. Pour rester à l’échelle du monde arabe, le travail de V. Romani sur la Palestine s’inscrit dans un conflit de type colonial fait de brouillage des espaces et des temps de la violence. Mais viennent immédiatement à l’idée d’autres configurations : guerres de « front » (Irak/Iran), guerres internes/civiles plus ou moins généralisées sur un territoire (Algérie, Soudan et bien sûr Syrie), interventions étrangères comme celle des USA en Irak, de coercition généralisée (Égypte)… Et il serait sans doute intéressant d’étendre la réflexion à d’autres temps et lieux comme le Rwanda, l’ex-Yougoslavie ou certains pays ou régions d’Amérique latine…

Par ailleurs, comment faire pour démêler ce qui est propre à un type de conflit particulier de ce qui tient à la configuration sociale dans lequel il intervient et au type de système scientifique qui s’y trouve pris : son histoire plus ou moins récente, le modèle sur lequel il s’est construit (anglo-saxon pour la Palestine, plutôt français pour le Liban), son degré d’ouverture ou de fermeture aux réseaux internationaux…

La discussion lancée par ce séminaire et par la présentation de ces deux enquêtes passionnantes ne risque pas de se tarir. Elle sera sans doute largement animée dans les temps qui viennent par Candice Raymond que l’IREMAM accueille en tant que post-doctorante LabexMed à partir de la rentrée universitaire 2014 avec un projet intitulé « Savoirs en guerre. Vers une socio-histoire des sciences humaines et sociales libanaises pendant la guerre de 1975-1990 »…

François Siino

Aix Marseille Université, CNRS, IREMAM UMR 7310

**Références**

Audoin-Rouzeau Stéphane, Dumas Hélène, 2014, « Le génocide des Tutsi rwandais vingt ans après », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/ 2014 (N° 122).

 <http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2014-2-page-3.htm>

Raymond Candice, 2012, « Matière à controverse. La polémique autour de l’édition des *Documents diplomatiques et consulaires relatifs à l’histoire du Liban* », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], 36 | 2012, mis en ligne le 14 mai 2012. <http://ateliers.revues.org/9042>

Raymond Candice, 2013, *Réécrire l’histoire au Liban. Une génération d’historiens face à la période ottomane, de la fin des années 1960 à nos jours*, thèse pour le doctorat Histoire et civilisation, Paris, EHESS, sous la dir. De H.Bozarslan et H. Laurens.

Romani Vincent, « Enquêter dans les Territoires palestiniens », *Revue française de science politique* 1/ 2007 (Vol. 57), p. 27-45. <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-1-page-27.htm>

Romani Vincent, 2008(a), *Sciences sociales et coercition. Les* social scientists *des Territoires palestiniens entre lutte nationale et indépendance scientifique*, thèse pour le doctorat en science politique, Aix-en-Pce, Univ. Aix-Marseille III, sous la dir. de B.Botiveau.

Romani Vincent, 2008(b), « Sciences sociales et lutte nationale dans les territoires occupés palestiniens », *Revue d'anthropologie des connaissances* 3/ 2008 (Vol. 2, n° 3), p. 487-504.

 <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2008-3-page-487.htm>

1. Bensa Alban et Fassin Eric, 2002, « Les sciences sociales face à l’événement », *Terrain*, n°38 - Qu'est-ce qu'un événement ? (mars 2002). <http://terrain.revues.org/1888> [↑](#footnote-ref-1)
2. <http://www.afsp.info/archives/congres/congres2013/bilancongres2013.pdf> [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir le récent dossier de *l’Année du Maghreb* 2014 « Besoins d’histoire » qui pointe fort justement ce paradoxe : « alors que la révolution affirme vouloir rompre avec le passé, l’histoire plus que jamais s’invite à sa table ». Isabelle Grangaud, Alain Messaoudi et M’hamed Oualdi, « Histoire en révolution : besoins, revendications, narrations », *Année du Maghreb*, 10|2014, https://journals.openedition.org/anneemaghreb/2004 [↑](#footnote-ref-3)
4. C’est le sens du dossier de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* « [Révolutions arabes : un événement pour les sciences sociales ?](https://journals.openedition.org/remmm/8981) » sous la direction de Myriam Catusse et François Siino,

<https://journals.openedition.org/remmm/8981> [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir par exemple sur un terrain océanien le texte de Viviane Cretton, 2002, « Un coup d’Etat à Fidji, ou les enjeux d’un terrain bouleversé par l’événement », *Ethnographiques.org*, n°2 - novembre 2002.

(http://www.ethnographiques.org/2002/Cretton - consulté le 8.09.2014). [↑](#footnote-ref-5)
6. Séance organisée le 17 avril 2014 par Myriam Catusse, Candice Raymond et Bruno Paoli. [↑](#footnote-ref-6)
7. Soutenue à l’EHESS, sous la co-direction de MM. Hamit Bozarslan et Henry Laurens. [↑](#footnote-ref-7)
8. Soutenue en 2008 à l’IEP d’Aix-en-Provence, sous la direction de Bernard Botiveau. [↑](#footnote-ref-8)
9. Sur ce sujet, voir la thèse de V. Romani, p.158 et suivantes. [↑](#footnote-ref-9)
10. On peut penser par exemple au parcours et aux écrits de Gérard Chaliand, spécialiste notamment des guerres de libération et du terrorisme et dont les analyses visent à « cerner la nature particulière de la guérilla, ses caractéristiques principales et les modes d'action partagés par tous les groupes se revendiquant de cette méthode de combat » (cf. [sa page wikipedia](https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9rard_Chaliand)). [↑](#footnote-ref-10)
11. Notamment en 2002, au moment de la réoccupation par l’armée israélienne des territoires que les accords d’Oslo avaient laissés à la gestion de l’Autorité palestinienne. [↑](#footnote-ref-11)
12. Encouragé – et c’est là un effet paradoxal du conflit – par les risques de destruction physique des fonds. [↑](#footnote-ref-12)
13. Même si elle livre des remarques très fines sur la position particulière qui est la sienne en tant qu’historienne du temps présent, extérieure à la société étudiée, mais partie prenante du champ historiographique libanais en tant que membre d’une institution académique française (l’Ifpo) située à Beyrouth et active sur la scène académique libanaise (cf. p.74 et suivantes de sa thèse). [↑](#footnote-ref-13)